



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
Du Mercredi 27 mars 2024
(Comité Directeur et Animateurs)

Membres Présents :

Michel LACROIX, Catherine FEDRIGO, Jeannine PYANET, Gérard BOBIVSKY, Michel TRAVAILLOT, Évelyne COUCHET, Jean-Pierre MEYER, Claude JEANDENANS, Évelyne COUCHET, Françoise FUMEY-OLIVIER, Daniel OLIVIER.

Membres excusés :

Marie WERNER, Anne-Marie DUVAL, Daniel PETITE, Jean-Yves PAGET, Christine CHAUVIN, Éliane MELET, Evelyne GRAND.

Ordre du Jour :

- Adhérents au 27.03.2024
- Comptes au 28.02.2024
- Bilan Vietnam
- Formations
- Galette des Rois, retour.
- Journée de Convivialité
- Demande d'association d'intérêt général
- Modification des statuts
- Questions diverses.

Compte-Rendu

Le Président, Michel Lacroix, ouvre la séance à 14 h 40.

1 - Adhérents au 27 mars 2024 :

Au 27 mars 2024, la Retraite Sportive Champagnolaïse compte 127 adhérents.

Le Club s'inscrira au Forum des Associations pour Septembre 2024 et sollicitera des bénévoles pour tenir le stand.

2 - Finances au 28 février 2024 :

Le Club a reçu 300 € de sponsoring du Crédit Mutuel pour ses activités. Un courrier de remerciement sera adressé au directeur, avec une invitation à l'apéritif de la journée de convivialité.

Les comptes au 28 février 2024 présentent un solde de 4532 €.

La municipalité de Champagnole nous a versé la subvention annuelle de 150 € le 7 mars 2024.

3 – Bilan Vietnam :

Le voyage au Vietnam avec 25 participants s'est très bien passé. Les participants sont très satisfaits de l'organisation et du déroulement du séjour.

4 – Formations 2024 :

Daniel Olivier a effectué la formation de FIA.(Formation Initiale d'Animateur) en vue de devenir animateur Pétanque.

A partir de la rentrée 2024/2025, les formations AS boules et AS randonnée de proximité vont disparaître pour des formations M2 sur deux journées complètes après une FIA ou un M1 , et les titulaires d'un M2 Randonnée en montagne depuis plus de cinq devront faire une session de recyclage axée sur la sécurité.

5 - Galette des Rois :

Le bilan de cette manifestation est négatif :

La Galette des Rois a eu lieu le mercredi 17 janvier 2024 à 14h30 à la salle des fêtes de Crotenay. Le Club a loué la salle en plus d'offrir les galettes et les boissons sur inscriptions des participants. Or, des membres de la RSC se sont présentés ce jour-là sans s'être inscrits et cela a bousculé l'organisation car il manquait des galettes, ce qui est très gênant pour les organisateurs.

6 - Journée de Convivialité :

La Journée de Convivialité est fixée au jeudi 20 Juin. La salle du Centre Aéré est réservée.

Les inscriptions seront ouvertes à la mi-mai et clôturées le 5 juin 2024.

Nous recueillerons en même temps l'inscription des bénévoles pour la préparation et le rangement de la salle.

La participation des membres est fixée à 10 € par personne.

Gérard B. s'occupera des jambons, saucisses, du barbecue pour la viande uniquement et du bois pour l'alimenter.

Jeannine P. récoltera les inscriptions sur le site Internet du club ou oralement ou par SMS pour les personnes n'ayant pas Internet.

Françoise et Catherine feront les courses nécessaires.

Michel L. s'occupera des boissons et de la réception des clefs du Centre Aéré.

7 - Demande pour la reconnaissance d'association d'intérêt général et modification des statuts :

En vue de la reconnaissance d'association d'intérêt général pour le club et le droit de délivrer des reçus fiscaux à d'éventuels donateurs, la DDFPJ (direction départementale des finances publiques du Jura) nous demande de compléter l'article 8 de nos statuts. Il s'agit de préciser noir sur blanc qu'en cas de dissolution, l'actif net sera dévolu à un organisme à but non lucratif.

Cette demande a été votée par les membres du Comité Directeur présents à 4 voix pour, 2 contre et 1 abstention.

8 – Questions diverses :

Séjours ANCV :

Le sondage sur le montage d'un dossier de séjour avec des aides aux vacances pour les retraités dans un centre de l'ANCV n'a pas suscité beaucoup d'intérêt parmi les adhérents. Le Club n'envisage donc pas de démarches de groupe, par conséquent les personnes feront la demande à titre individuel.

Arts créatifs :

Catherine F. nous interroge sur une demande de participation aux frais d'un stand d'exposition d'objets réalisés à l'atelier des arts créatifs pour le marché de Noël, animé par Ninette Jeunet. La trésorière souhaite plus de transparence sur le fonctionnement de cet atelier.

Il est décidé d'en discuter avec la responsable, qui n'est pas disponible ce jour, et de trouver une solution, afin que toutes les parties s'y retrouvent, et ne soient pas pénalisées. Cet atelier étant très apprécié, l'ensemble du Comité Directeur tient à ce qu'il perdure.

Randos :

Quelques animateurs ont évoqué la possibilité d'obtenir de la part du club un reçu attestant de leurs déplacements lors de la reconnaissance de randonnées pour bénéficier d'une déduction fiscale comme cela se pratique dans d'autres clubs.(voir les infos sur [service public.fr/particuliers/vos droits/F3177](http://service.public.fr/particuliers/vos-droits/F3177)).

Nous avons procédé au vote qui a fait l'unanimité, à condition que ces parcours reconnus soient au programme de l'année en cours.

Les frais de covoiturage seront très prochainement réactualisés et appliqués en fonction du nombre de personnes dans la voiture.

Il est rappelé à tous les randonneurs qu'ils doivent régler les frais de covoiturage au chauffeur qui les prend en charge à chaque randonnée. Dans la mesure du possible, il serait bien que chacun se propose comme chauffeur à tour de rôle.

Suite à la remarque de plusieurs personnes pendant les randonnées, il apparaît souhaitable de reconnaître l'animateur rando dans le groupe par un signe distinctif, casquette ou vêtement de couleur. Le gilet fluo pourrait être envisagé mais n'est pas très confortable. On réfléchit à cela.

La séance est levée à 17 h.

Le Président, Michel Lacroix

La secrétaire, Jeannine Pyanet

